



natura

PETITE MONTAGNE DU JURA

Département du Jura

Altitudes : 285 – 841 m

Surface indicative : 38 293 ha

Référence : FR4301334 – (SIC)

FR4312013 - ZPS

48 communes concernées

Arinthod	Dessia	Montrevel
Aromas	Dompierre-sur-mont	Onoz
Beffia	Dramelay	Orgelet
Boissière (La)	Ecrille	Plaisia
Cernon	Fetigny	Saint-Hymetière
Cezia	Genod	Saint-Julien
Chamberia	Gigny	Sarrogna
Charchilla	Lains	Savigna
Charnod	Lavans-sur-Valouse	Thoirette
Chatonnay	Legna	Tour-du-Meix (la)
Chavéria	Louvenne	Valfin-sur-Valouse
Chemilla	Maisod	Vescles
Chisseria	Marigna-sur-Valouse	Villeneuve-les-charnod
Coisia	Meussia	Vosbles
Condes	Monnetay	
Cornod	Montagna-le-Templier	
Coyron	Montfleur	

NATURE DU SITE

Habitats d'eaux douces – Fourrés sclérophylles – Formations herbacées naturelles et semi-naturelles – Forêts – Tourbières basses alcalines – Habitats rocheux.

DESCRIPTION DU SITE - INTERET

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.

Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne,

située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les **habitats forestiers** présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :

- Sur certains éboulis, les **forêts de ravins** sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tillaies-érablaies sur versants plus chauds.

- Les fonds de vallée sont occupés par des **forêts alluviales résiduelles**. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle-aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.

- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des **hêtraies-chênaies à Aspérule odorante** (ex : forêt de Coissonnet).

- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la **chênaie pédonculée** fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les **pelouses**, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.

Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les **pelouses mésoxérophiles* calcicoles*** en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste

plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, "la Cha" et les Quarts.

- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les **pelouses mésohygrophiles* marnicoles***. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des **prairies** permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des **friches**.

Certains secteurs présentent des **zones humides**.

- Ainsi, à **Onoz**, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques: Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaine.

- Le **lac de Viremont**, jouté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à **Glaieul des marais** sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le joute lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche. La richesse entomologique*, en particulier chez les **Lépidoptères***, fait de la Petite Montagne le site le plus intéressant de Franche-Comté sur ce plan.

En 2001, 80% des espèces de papillons diurnes ont été recensées sur les 130 espèces

franc-comtoises. Ainsi, le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais, papillons d'intérêt communautaire, sont rencontrés sur certaines pelouses et zones humides du site.

Ce constat reste valable pour les **Amphibiens et les Reptiles**, des espèces comme le Lézard vert ou le Crapaud sonneur à ventre jaune méritant une mention particulière. Le Triton crêté, quoique rare, reste une espèce à fort enjeu de conservation et à rechercher dans les mares et les zones d'eau stagnantes.

Par ailleurs, l'avifaune* est elle-aussi intéressante. Cette région naturelle reste le seul secteur de nidification du **Circaète Jean-le-blanc** en Franche-Comté. Par son maintien, cet aigle chasseur de serpents illustre parfaitement les exigences de la plupart des autres espèces animales présentes, à savoir un vaste territoire dont les milieux naturels sont à la fois diversifiés et interconnectés.

Autre oiseau à signaler, **l'Engoulevent d'Europe** peut être rencontré sur les coteaux calcaires ensoleillés, favorables au Genévrier et aux orchidées. Dans les milieux ouverts à semi-ouverts, sont présents également différents passereaux comme l'Alouette lulu ou la Pie-grièche écorcheur.

Certaines falaises du site abritent quelques couples d'oiseaux rupestres*, tels que le **Faucon pèlerin**, ou son prédateur, le **Grand Duc d'Europe**.

Le site Natura 2000 de la Petite Montagne abrite de nombreux Chiroptères*, et en particulier le **Petit Rhinolophe**, dont les cavités de mise-bas en Petite Montagne, toutes situées dans des bâtiments, représentent 10% de la population régionale.

Mentionnons également la présence de 4 à 6 individus de **Lynx** dans les habitats forestiers du site. La Petite Montagne constitue donc un territoire important pour la conservation de l'espèce, et la mise en place de mesures de gestion adaptées est indispensable.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B), avec des inégalités selon les affluents concernés. La quasi-absence des organismes les plus sensibles à la pollution et les peuplements piscicoles déstructurés témoignent de perturbation insidieuses encore mal déterminées. Le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG* de

16/20. La part de rejets non traités des effluents agricoles et des effluents domestiques se traduit en effet par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents.

De plus, à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine sont dommageables pour le milieu aquatique. Elles s'accompagnent la plupart du temps d'opérations d'assainissement des terres agricoles dans les parcelles riveraines des cours d'eau.

D'autres problèmes causent également des disparités dans la qualité biologique des cours d'eau tels que la présence d'ouvrages infranchissables limitant la circulation des poissons. Un enjeu porte d'autre part sur la gestion quantitative de la ressource en eau. Les périodes d'étiage successives sont accentuées par la dégradation des zones humides et un mauvais usage de l'eau. Ces étiages sont particulièrement néfastes aux petits cours d'eau en tête de réseau.

Les petits affluents de très bonne qualité abritent des populations d'**Ecrevisse à pieds blancs** du massif jurassien. Dans la Valouse, la présence de la **Lamproie de Planer**, très bien représentée sur certains secteurs, et de plusieurs poissons (Chabot, Blageon, Ombre,...) témoigne des très bonnes potentialités écologiques des cours d'eau. Le bassin de la Valouse abrite également de belles frayères à truite sauvage, y compris sur certains secteurs isolés ou soumis aux assecs estivaux.

La double particularité - Ecrevisse à pieds blancs dans les secteurs apiscicoles et frayères à Truite sur les sites soumis à l'assec* estival - caractérise un système de référence patrimonial exceptionnel. Il est constitué par l'ensemble des sources et le chevelu de petits ruisseaux des parties sommitales des bassins versants.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale. Leur maintien passe par la préservation des milieux naturels de très grande valeur (marais, pelouses sèches, cours d'eau), par l'entretien des connexions entre les différents éléments constitutifs de ce terroir (corridors biologiques) et la promotion de pratiques agricoles extensives.

OBJECTIFS DE PRÉSERVATION A ATTEINDRE SUR LE SITE

- ◆ Restaurer et conserver les pelouses sèches et plus généralement poursuivre les efforts de sauvegarde des milieux ouverts
- ◆ Conserver la diversité structurale de l'ensemble pelouse-prairie-fruticée-forêt-zones humides
- ◆ Améliorer les qualités physico-chimique et biologique des cours d'eau
- ◆ Maintenir ou restaurer la qualité des habitats des rivières, ruisseaux et de leurs populations, ainsi que les milieux humides
- ◆ Mettre en place des plans de gestion sylvicoles fondés sur le mélange d'essences autochtones* et les potentialités du sol.



Pie grièche écorcheur

(mnhn coll doc histoire naturelle)



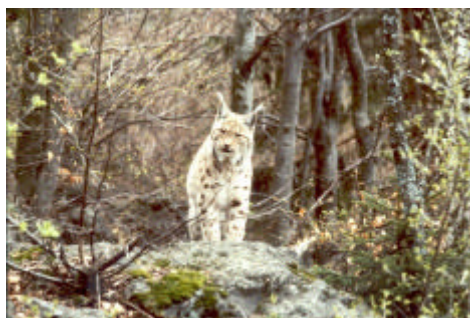
Glaïeul des marais

(mnhn coll doc histoire naturelle)

DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la directive habitats:

Code	Habitat annexe I	* : prioritaire
5110	Formations stables à buis des pentes rocheuses calcaires	
5130	Formations de genévrier sur landes ou pelouses calcaires	
6110	Pelouses calcaires karstiques*	*
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires	* sites d'orchidées remarquables
6410	Prairies à molinie* sur calcaire et argile	
6430	Mégaphorbiaies* eutrophes*	
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude	
7140	Tourbières de transition et tremblants	*
7210	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i>	*
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf*	*
7230	Tourbières basses alcalines	
8130	Éboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes	
8160	Eboulis médio-européens calcaires	*
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*	
8240	Pavements calcaires	*
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	
9110	Hêtraies acidophiles	
9130	Hêtraies neutrophiles	
9150	Hêtraies calcicoles*	
9160	Chênaies à stellaire	
9180	Forêts de ravins à tilleul et érable	*
91E0	Forêts alluviales résiduelles – Saulaie arborescente à Saule blanc	*



Lynx (photo H. Touzet)

Espèces animales et végétales inscrites à l'annexe II de la directive habitats :

Groupe	Nom français
Mammifères	Lynx boréal
Mammifères	Barbastelle
Mammifères	Petit Murin
Mammifères	Grand Murin
Mammifères	Rhinolophe euryale
Mammifères	Grand rhinolophe
Mammifères	Petit rhinolophe
Amphibiens	Triton crêté
Amphibiens	Crapaud sonneur à ventre jaune

Groupe	Nom français
Poissons	Chabot
Poissons	Lamproie de planer
Poissons	Blageon
Invertébrés	Écrevisse à pattes blanches
Invertébrés	Damier de la succise
Invertébrés	Lucane cerf-volant
Invertébrés	Cuivré des marais
Invertébrés	Agrion de Mercure
Plantes	Glaïeul des marais

Espèces oiseaux, inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux, justifiant la proposition du site comme Zone de Protection Spéciale.

- Bondrée apivore
- Busard Saint-Martin
- Circaète Jean-le-Blanc
- Grand-duc d'Europe
- Faucon pèlerin
- Milan noir
- Milan royal
- Engoulevent d'Europe
- Gélinothe des bois
- Martin pêcheur
- Pic noir
- Alouette lulu
- Pie-grièche écorcheur

GLOSSAIRE

Acidiphile : se dit d'une plante ou d'une végétation végétale qui colonise les sols acides.

Autochtone : qualifie des essences d'arbres qui n'ont pas été importées de l'étranger ou d'une autre région de France

Avifaune : utilisé pour désigner les oiseaux

Assec : assèchement

Calcicole : se dit d'une espèce ou d'une végétation rencontrée exclusivement ou préférentiellement sur des sols riches en calcium.

Chasmophytique : se dit d'une plante colonisant de faibles épaisseurs de sol accumulées dans les fissures de la roche.

Chiroptères : désigne les chauves-souris

Entomologique : relatif aux insectes

Eutrophe : riche en éléments nutritifs et à forte activité biologique.

IBG : indice biologique global noté de 0 à 20 de la qualité biologique d'un milieu aquatique.

Karstique : qualifie un sous-sol calcaire riche en cavités et en circulation d'eaux souterraines.

Lépidoptères : désigne les papillons

Marnicole : formation végétale développée sur des marnes.

Mégaphorbiaie : formation végétale de hautes herbes installée sur des sols humides et riches.

Méso-hygrophile : qualificatif utilisé pour désigner des espèces ou des formations végétales aimant les milieux moyennement humides.

Mésoxérophile : qualificatif utilisé pour désigner des espèces ou des formations végétales aimant les milieux moyennement secs.

Molinie : graminée caractéristique des prairies en périphérie de tourbières ou des prairies humides.

Rupestre : se dit d'une espèce inféodée aux milieux rocheux

Tuf (ou travertin) : roche sédimentaire calcaire continentale. Les travertins se déposent aux émergences de certaines sources, et dans des cours d'eau peu profonds à petites cascades (précipitation des carbonates activée par les turbulences et la perte en CO₂).